

déposée par le premier ministre le premier jour de la présente session, puis-je demander au ministre si l'on présentera un bill de ce genre au cours de cette session?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): C'est très peu probable, monsieur l'Orateur.

LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

LA PARTICIPATION DES MUNICIPALITÉS

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): J'ai une question à poser au premier ministre. Le gouvernement se propose-t-il, de concert avec les provinces, d'inviter des représentants des municipalités de tout le pays à assister à la conférence fédérale-provinciale qui aura lieu bientôt?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): J'ai déjà fait des observations générales dans le sens que propose lui-même le député mais, bien entendu, je ne saurais formuler de directives aux provinces quant à la composition de leurs délégations.

M. Alexander: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre est-il prêt alors à frayer la voie dans ce sens et à en toucher un mot aux provinces afin de connaître leur opinion?

Le très hon. M. Trudeau: Parfois on me demande de frayer la voie dans des domaines de compétence provinciale et d'autres fois on me prie de m'abstenir dans un domaine de compétence fédérale, si bien que je ne sais trop dans quelle voie la Chambre veut que je m'engage.

M. Robert Simpson (Churchill): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre peut-il nous dire si des représentants du Conseil des Territoires du Nord-Ouest et du Conseil du Yukon assisteront à la conférence?

Le très hon. M. Trudeau: Les dispositions seront les mêmes j'imagine, qu'auparavant.

LA CONSTITUTION CANADIENNE

QUESTION RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN COMITÉ DE LA CHAMBRE

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Puisqu'il déclarait récemment qu'il songeait à mettre sur pied un comité des questions constitutionnelles, serait-il en mesure de dire si une décision a été prise à cet égard? Sinon,

serait-il disposé à nous faire une déclaration dans un avenir rapproché?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, la décision a été annoncée en principe. Je crois qu'il s'agit surtout de s'entendre avec les chefs des partis de l'opposition sur le moment le plus opportun de mettre sur pied ce comité.

M. La Salle: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire...

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

GRÈCE—LES RUMEURS DE RÉPERCUSSION ET DE TORTURE

[Traduction]

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): J'aimerais poser une question au premier ministre, au sujet d'initiatives à prendre en dehors du pays. Vu les rumeurs constantes de recours à la répression et à la torture par le gouvernement militaire de Grèce, le gouvernement canadien déploie-t-il des efforts particuliers, dans le cadre de l'OTAN, pour que cet organisme exerce les plus vives pressions possibles sur le gouvernement grec? Si oui, quelles sont les mesures prises et à quelles autres solutions songe le gouvernement?

[Français]

M. Jean-Pierre Goyer (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le président, la Commission européenne des droits de l'homme étudie présentement cette question et je crois qu'il serait inopportun, pour le gouvernement du Canada, d'intervenir, alors qu'une commission internationale est en train de l'étudier. En outre, le gouvernement de la Grèce a accepté qu'une commission internationale de la Croix-Rouge visite également tous les endroits où des citoyens grecs sont détenus, en vue de faire rapport sur cette question.

[Traduction]

L'hon. M. Stanfield: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre s'engage-t-il à indiquer à la Chambre la quantité de matériel militaire et autre vendu ou fourni par le Canada à la Grèce, étant donné l'accroissement manifeste d'exportations de matériel militaire canadien à ce pays, depuis l'accession au pouvoir du régime actuel?

[Français]

M. Goyer: Monsieur le président, la Grèce est un pays membre de l'OTAN et cette question doit nécessairement s'insérer dans le cadre de notre politique à l'égard de l'OTAN.